

Règles et règlements

1. Informations générales

La Coupe des Nations est une compétition réservée aux doubles, généralement organisée tous les deux ans, en même temps que les Championnats du monde seniors. Elle se déroule sur trois à quatre jours dans l'un des pays participants. L'événement se déroule généralement au début de l'été, mais peut varier en fonction du calendrier des autres événements et de la disponibilité des lieux et des hébergements.

Le pays hôte est responsable de :

- Fournir le lieu
- Fournir les officiels
- Fournir les navettes
- Fournir des services de physiothérapie (facturés séparément)
- Veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'hôtels à une distance raisonnable du lieu et qu'ils soient disponibles au moment de la compétition. Idéalement, des tarifs préférentiels sont recherchés si possible.
- Fournir un service de restauration sur place ou à proximité pendant la compétition (facturé séparément)
- Organiser un rassemblement de joueurs un soir de l'événement (facturé séparément).

2. Format et définitions de la compétition

Rencontre : Une rencontre se joue entre deux équipes (pays). Le nombre de rencontre et le format général de la compétition dépendent du nombre d'équipes inscrites (voir point 5 ci-dessous).

Match : Un match se joue entre deux paires. Chaque rencontre comprend 24 matchs : 1 x V, 1 x MD et 2 x D dans chaque catégorie d'âge : +40, +45, +50, +55, +60, +65. Chaque match se joue au meilleur des 3 jeux à 21 points, set compris.

3. Composition des équipes

Chaque catégorie d'âge peut comprendre au minimum 2 femmes + 2 hommes et au maximum 3 femmes + 3 hommes. L'équipe de chaque rencontre peut donc être composée de 12 femmes + 12 hommes et de 18 femmes + 18 hommes. Un maximum de 4 joueurs supplémentaires est autorisé par équipe, ce qui porte la taille maximale de l'équipe à 40 joueurs, avec un maximum de 36 participants par rencontre.

L'âge requis pour la qualification est l'âge du joueur au premier jour de la compétition.

Tous les joueurs doivent être inscrits auprès de leur association nationale le premier jour de la compétition.

4. Représentation des pays

Une équipe nationale peut inclure un maximum de trois joueurs d'autres pays n'ayant pas leur propre équipe nationale. Ces joueurs doivent être inscrits par l'équipe nationale. L'équipe est considérée comme provenant d'un seul pays et le nom de ce pays sera utilisé.

Cette option ne doit être utilisée qu'exceptionnellement, lorsqu'une nation ne peut véritablement pas constituer une équipe avec ses propres joueurs dans un nombre restreint de catégories d'âge. Elle n'est pas destinée à « renforcer » une équipe et les autres pays peuvent contester l'inclusion d'un ou plusieurs joueurs s'ils estiment que l'esprit de la compétition n'est pas respecté. La décision finale d'autoriser ou non une inscription incluant des joueurs non nationaux incombe au pays hôte. Tout joueur d'un autre pays doit être clairement identifié sur le formulaire d'inscription.

5. Format de la compétition en fonction du nombre d'équipes

Le nombre d'équipes inscrites déterminera le format de la compétition. Si le nombre d'équipes n'est pas détaillé ci-dessous, un format approprié sera déterminé par le pays organisateur, ce qui permettra d'obtenir un nombre similaire de matchs par équipe. Les équipes seront classées en fonction de leur classement lors de la ou des Coupes des Nations précédentes.

REMARQUE : lorsque la disponibilité des terrains est un facteur déterminant, les formats peuvent varier selon le pays organisateur.

Neuf nations (4 rencontres par équipe) :

Le premier tour se jouera en trois groupes, chaque équipe affrontant les deux autres équipes de son groupe. Les meilleures équipes, les deuxièmes et les troisièmes équipes de chaque groupe formeront trois nouveaux groupes pour un tour final et affronteront les deux autres équipes de leur nouveau groupe afin de déterminer le classement final.

Huit nations (4 ou 5 rencontres par équipe) :

Le premier tour se jouera en deux groupes, chaque équipe affrontant toutes les autres équipes de son groupe. Les équipes accéderont ensuite à la phase finale, dont le format dépendra du temps de jeu disponible :

Option 1 (idéalement, si le temps de jeu le permet) : le vainqueur du groupe 1 affronte la deuxième équipe du groupe 2 et vice versa. Les vainqueurs de ces rencontres accèdent ensuite à la finale, et les équipes perdantes s'affrontent pour les 3e et 4e places. Une phase à élimination directe similaire est organisée entre les 4 dernières équipes de chaque groupe.

Option 2 (lorsque le temps de jeu est limité) : Les finales se jouent entre les équipes de chaque groupe en fonction de leur classement (1 contre 1, 2 contre 2, etc.).

Sept nations ou moins (6 matchs nuls par équipe) :

Les équipes joueront dans un seul groupe. Chaque équipe affrontera toutes les autres équipes du groupe. Le vainqueur du groupe remportera la compétition.

Détermination du vainqueur

Le règlement suivant est conforme à l'article 16.3 du Règlement général des compétitions de la BWF, à l'exception de la prise en compte des catégories d'âge, qui en constitue une variante.

Il ne peut y avoir de tirage au sort dans un groupe, une égalité, une catégorie d'âge, un match ou une partie ; un vainqueur doit toujours être déterminé.

6. Détermination du vainqueur de groupe

À toutes les étapes :

- En cas d'égalité entre deux équipes, le vainqueur est toujours déterminé par le résultat du face-à-face entre ces deux équipes, sans tenir compte des résultats des autres rencontres, matchs ou jeux.
- En cas d'égalité entre trois équipes ou plus, le vainqueur est déterminé par le décompte de tous les résultats du groupe actuel, mais pas des phases précédentes.

Le vainqueur d'un groupe sera déterminé par ordre de priorité : égalités, groupes d'âge, matchs, jeux, puis points, comme suit :

- 6.1. Le vainqueur du groupe sera l'équipe qui remportera le plus grand nombre de matchs ex-aequo. Voir la section 7 pour savoir comment déterminer le vainqueur d'un match ex-aequo.
- 6.2. En cas d'égalité entre deux équipes, le vainqueur du face-à-face entre ces deux équipes sera déterminé.
- 6.3. En cas d'égalité entre trois équipes ou plus, le vainqueur sera déterminé par la différence entre le nombre total de matchs ex-aequo gagnés et le nombre total de matchs ex-aequo perdus dans le groupe.
- 6.4. En cas d'égalité entre deux équipes, le vainqueur sera déterminé par la différence entre le nombre total de matchs ex-aequo gagnés et le nombre total de matchs ex-aequo perdus dans le groupe.
- 6.5. En cas d'égalité entre trois équipes ou plus, le vainqueur sera déterminé par la différence entre le nombre total de groupes d'âge gagnés et le nombre total de groupes d'âge perdus dans le groupe (voir le point 8 pour déterminer le vainqueur d'un groupe d'âge).
- 6.6. Si deux équipes sont à égalité sur la différence entre le nombre de victoires et de défaites dans les catégories d'âge, le vainqueur sera celui qui aura remporté le match en face-à-face entre ces deux équipes.
- 6.7. Si trois équipes ou plus sont à égalité sur la différence entre le nombre de victoires et de défaites dans les catégories d'âge, le vainqueur sera déterminé par la différence entre le nombre de matchs gagnés et le nombre de matchs perdus dans le groupe.
- 6.8. Si deux équipes sont à égalité sur la différence entre les matchs gagnés et les matchs perdus, le vainqueur sera celui qui aura remporté le match nul entre ces deux équipes.

- 6.9. Si trois équipes ou plus sont à égalité sur la différence entre les matchs gagnés et les matchs perdus, le vainqueur sera déterminé par la différence entre le nombre de matchs gagnés et les matchs perdus dans le groupe.
- 6.10. Si deux équipes sont à égalité sur la différence de matchs, le vainqueur sera celui qui aura remporté le match nul entre ces deux équipes.
- 6.11. Si trois équipes ou plus sont à égalité de points, le vainqueur sera déterminé par le nombre total de victoires moins le nombre total de défaites dans le groupe.
- 6.12. Si deux équipes sont à égalité de points, le vainqueur sera celui qui sort du groupe à égalité.
- 6.13. Si trois équipes ou plus sont à égalité de points, le vainqueur sera déterminé par le nombre total de points gagnés moins le nombre total de points perdus dans le groupe.
- 6.14. Si deux équipes sont à égalité de points, le vainqueur sera celui qui sort du groupe à égalité.

7. Détermination du vainqueur d'une égalité

Un vainqueur de chaque égalité doit être déterminé ; il ne peut y avoir de match nul. Le vainqueur d'une égalité sera déterminé par :

- a) L'équipe qui remporte le plus grand nombre de catégories d'âge (voir section 8 pour la détermination du vainqueur d'une catégorie d'âge)
- b) En cas d'égalité dans les catégories d'âge, le nombre total de matchs gagnés moins le nombre total de matchs perdus dans toutes les catégories d'âge de l'égalité.
- c) En cas d'égalité dans le nombre de matchs gagnés moins le nombre total de matchs perdus dans toutes les catégories d'âge de l'égalité.
- d) En cas d'égalité dans le nombre de matchs gagnés moins le nombre total de matchs perdus dans toutes les catégories d'âge de l'égalité.

8. Détermination du vainqueur par catégorie d'âge

Un vainqueur par catégorie d'âge doit être désigné ; aucun match nul ne peut être organisé. Le vainqueur de chaque catégorie d'âge sera déterminé par :

- a) l'équipe ayant remporté le plus de matchs dans cette catégorie ;
- b) en cas d'égalité 2-2, le nombre total de jeux gagnés moins le nombre total de jeux perdus dans cette catégorie d'âge ;
- c) en cas d'égalité, le nombre total de points gagnés moins le nombre total de points perdus dans cette catégorie d'âge ;
- d) en cas d'égalité, la victoire sera attribuée à l'équipe ayant remporté le premier double mixte.

9. Désignation du vainqueur de la phase finale - 9 équipes

Le vainqueur des groupes de la phase finale sera déterminé UNIQUEMENT par les résultats des confrontations directes de la phase finale. Les résultats du premier tour ne seront pas pris en compte. Les critères de la section 6 s'appliquent.

10. Désignation du vainqueur de la phase finale - 8 équipes

Le vainqueur de chaque confrontation sera déterminé UNIQUEMENT par le résultat des confrontations directes de cette confrontation. Les résultats des phases de groupes ne seront pas pris en compte. Les critères de la section 7 s'appliquent.

11. Inscriptions

Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée des frais d'inscription. Les frais d'inscription et le mode de paiement seront communiqués par le pays organisateur. Chaque nation effectuera un paiement unique pour l'ensemble de son équipe.

La date limite d'inscription sera communiquée par le pays organisateur. Les inscriptions doivent inclure le nom de l'équipe, le nom du capitaine avec son numéro de téléphone et son adresse e-mail, le nom du vice-capitaine, le nom de chaque joueur avec sa date de naissance, son sexe et sa nationalité.

La date limite de modification des équipes sera communiquée par le pays organisateur.

12. Règlement général

12.1. Les matchs se dérouleront conformément au règlement de la BWF.

12.2. Toutes les rencontres seront auto-arbitrées. Les contestations seront gérées conjointement par l'arbitre et les capitaines des deux équipes.

12.3. En cas de litige ne parvenant pas à un consensus, l'arbitre a le pouvoir de prendre des décisions, et ses décisions sont définitives.

12.4. 30 minutes avant le début de chaque rencontre, le capitaine remettra à l'arbitre la composition de l'équipe (incluant uniquement les joueurs présents à ce moment-là).

12.5. Aucun joueur ne peut jouer dans plus d'une catégorie d'âge lors d'une même rencontre.

12.6. Une fois le match commencé, aucun remplacement de joueur ne sera autorisé, même en cas de blessure. Si un joueur est blessé lors de son premier match et qu'il en dispute également un deuxième, ce match sera forfait s'il ne peut pas jouer. Le joueur pourra être remplacé pour la rencontre suivante.

12.7. En cas d'abandon après le début d'un match, le résultat de ce match sera enregistré comme s'il était terminé sans que la paire concédante n'ait marqué un autre point (le match en cours étant arrondi à 21 et tous les matchs non joués étant enregistrés comme 21-0).